



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### transition énergétique

Question au Gouvernement n° 264

#### Texte de la question

#### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**M. le président.** La parole est à Mme Delphine Bagarry, pour le groupe La République en marche.

**Mme Delphine Bagarry.** Madame la secrétaire d'État auprès du ministre d'État à la transition écologique et solidaire, hier, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité – RTE – a publié un rapport mettant en lumière plusieurs scénarios d'évolution de la consommation d'électricité du parc français à l'horizon 2035. Ces travaux sont éloquentes et, si j'ose dire, éclairants, notamment en ce qui concerne les grandes orientations du Gouvernement en matière de mix énergétique.

La priorité du quinquennat, c'est la lutte contre le réchauffement climatique. L'urgence, c'est la lutte contre la production de CO<sub>2</sub>, provenant essentiellement du transport, de l'industrie et du chauffage des bâtiments.

Cette lutte contre la production de CO<sub>2</sub>, c'est l'engagement de la France lors de la COP21. C'est ce que la majorité a porté en adoptant le 10 octobre le projet de loi mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures que vous avez proposé, madame la secrétaire d'État. C'est l'engagement des collectivités dans les projets de territoire à énergie positive pour la croissance verte.

En ce qui concerne la production d'électricité, l'urgence est donc de diminuer en premier lieu celle qui provient des énergies fossiles. La priorité, c'est la fermeture des dernières centrales électriques à charbon de métropole.

Le rapport de RTE montre que l'échéance de 2025 pour ramener à 50 % la part du nucléaire dans la production d'électricité n'est pas réaliste. Elle ne pourrait pas être respectée sans remettre en cause les engagements de la France en matière de réchauffement climatique.

**M. Julien Aubert.** Merci Mme Royal !

**Mme Delphine Bagarry.** Pour autant, le Gouvernement a réaffirmé sa volonté d'atteindre la barre symbolique des 50 %. Ainsi, madame la secrétaire d'État, dans quel cadre et dans quelles conditions le Gouvernement entend-il atteindre cet objectif ?

**M. le président.** La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

**Mme Brune Poirson,** *secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.* Madame la députée, à la suite de la publication des travaux de RTE hier, le Gouvernement s'engage sur trois enjeux forts.

Le premier enjeu, c'est la consommation d'énergie. RTE montre que celle-ci va baisser ou, du moins, se stabiliser. Cela traduit les résultats encourageants des politiques d'économie d'énergie, que nous allons amplifier. Nous présenterons d'ailleurs très prochainement un plan de rénovation énergétique des bâtiments.

Deuxième enjeu : la lutte contre le réchauffement climatique, qui constitue un objectif essentiel de notre transition énergétique. Nous voulons arrêter la production d'électricité à partir de charbon d'ici à 2022, tout en assurant la sécurité d'approvisionnement.

Troisième enjeu : la diversification de notre mix énergétique, par l'accélération du développement des énergies renouvelables. L'objectif de 50 % de nucléaire en 2025 a été posé en 2015 dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

**M. Julien Aubert.** Impossible !

**Mme Brune Poirson, secrétaire d'État.** Pourtant, aucune action concrète n'a été engagée depuis.

**M. Julien Aubert.** Merci Mme Royal !

**Mme Brune Poirson, secrétaire d'État.** À sept ans de cette échéance, nous avons le courage de dire que cet objectif n'est pas réaliste. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Il n'en est pas moins maintenu, mais décalé dans le temps. Nous nous donnons les moyens de le réaliser parce que notre méthode diffère de celle du gouvernement précédent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*) Nous avons une série de politiques publiques, sur la base de laquelle nous allons mettre en œuvre cet objectif, en concertation.

On nous reproche de ne pas afficher de nouvelles échéances, mais nous voulons justement éviter de poser de nouveaux totems, de faire de grandes annonces de communication, qui ne seraient pas suivies d'effet.

**M. Pierre Cordier.** Les annonces, c'est vous qui les faites !

**Mme Brune Poirson, secrétaire d'État.** Nous sommes un gouvernement qui veut faire, et nous nous en donnons les moyens. C'est d'ailleurs l'objectif de la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie à laquelle, mesdames, messieurs les députés, je vous invite tous à participer. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Delphine Bagarry](#)

**Circonscription :** Alpes-de-Haute-Provence (1<sup>re</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 264

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Transition écologique et solidaire (Mme Poirson, SE auprès du ministre d'État)

**Ministère attributaire :** Transition écologique et solidaire (Mme Poirson, SE auprès du ministre d'État)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [9 novembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [9 novembre 2017](#)